

1

**Regroupement Pédagogique Intercommunal
Bouxwiller – Durmenach – Roppentzwiller – Werentzhouse**

Ecole élémentaire de Bouxwiller - 03 89 40 38 56

Ecole maternelle de Durmenach - 03 89 07 99 73

Ecole élémentaire de Roppentzwiller - 03 89 25 81 89

Ecole élémentaire de Werentzhouse - 03 89 40 37 92

Courriel : ecole.elementaire.durmenach@wanadoo.fr ou ce.0680393h@ac-strasbourg.fr

Adresse postale : 4, place du foyer 68480 DURMENACH



Procès Verbal du Conseil d'école du 18 mars 2022

Présents :

Mme Vantrepol Valérie, Présidente du SIAS

M. Gutzwiller Eric, maire de Werentzhouse

Mme Bingler Stéphanie, adjointe au maire de Roppentzwiller

Mme Mangold Karine, adjointe au maire de Werentzhouse

M. Ruetsch Jean-Jacques, adjoint au maire de Bouxwiller

Mme Zundel Véronique, adjointe au maire de Durmenach

Mme Gempin Aurore, parent d'élève

M. Hauss Frédéric, parent d'élève

Mme Kleiber Camille, parent d'élève

M. Roesch Adrien, parent d'élève

M. Rueher Raphaël, parent d'élève

Mme Stehlin Gwenaël, parent d'élève

Mme Parmentier Marie, directrice du RPI

M. Bertsch Olivier, enseignant

M. Blanchard Lucas, enseignant

Mme Gambs Christine, enseignante

Mme Zimmermann Audrey, enseignante

Excusés :

M. Brand Serge, Vice-président du SIAS

M. Eggenspiller Jean-Claude, maire de Roppentzwiller

M. Heudecker Jean-Luc, maire de Bouxwiller

M. Haus Bruno, délégué du SIAS

M. Theurillat Jonathan, délégué du SIAS

Mme Coppin Clémentine, enseignante

Mme Lagrange Marie-Christine, enseignante

Mme Morche Nathalie, enseignante

Mme Schuller Raphaëlle, enseignante

Mme Benz Anne-Sophie, AESH

Mme Kirchhoffer Julie, parent d'élève

Mme Béranger Gaëlle, parent d'élève

M. Tournier David, Inspecteur de l'éducation nationale



1) Lecture du compte-rendu du 1^{er} conseil d'école

Approbation à l'unanimité.

2) Effectifs des classes et organisation en 2021/2022

Le RPI comptera 6 classes (2 classes maternelles et 4 classes élémentaires) qui seront réparties sur 4 sites :

- PS : 26 élèves seront répartis dans les 2 classes (à ce jour, il y a eu que 10 inscriptions aux dates d'inscription proposées (07/03 et 14/03), mais possibilité aux futurs parents de renvoyer le courrier pour le 01/04). Il y a 2 demandes de dérogation pour le bilinguisme, et 1 demande d'intégration dans le RPI. Il y a actuellement 16 enfants sans nouvelles, un second courrier leur sera envoyé courant mai.
- MS : 17 élèves chez Mme Parmentier à Durmenach
- GS : 14 élèves chez Mme Gambs à Durmenach
- CP : 15 élèves chez M. Bertsch à Werentzhouse
- CE1 : 19 élèves, qui seront divisés en deux groupes
- CE2 : 24 élèves
- CM1 : 12 élèves
- CM2 : 24 élèves, qui seront divisés en 2 ou 3 groupes

L'école totalise un effectif de 151 élèves.

Les élèves seront répartis dans les classes courant du mois de juin lors d'un conseil de maîtres en fonction des difficultés de comportement.

Mme Kleiber demande s'il est possible pour ceux qui étaient longtemps sur Bouxwiller d'aller à Roppentzwiller.

Changement d'enseignante les jeudis et vendredis en classe de CM1/CM2 : décision imprévue et rapide de l'inspection en raison de besoins dans une autre école. Mme Mecker étant ZIL, peut être appelée durant toute l'année scolaire et reste à disposition de l'IEN pour tout remplacement. Remerciements pour son investissement et son travail menés depuis la rentrée scolaire. Reprise de la classe par Mme Coppin jusqu'à la fin de l'année scolaire.

De nombreuses rumeurs circulent dans les différents villages sur le départ en retraite de Mme Muller, Atsem en PS/MS: ne sera pas cette année.

3) Situation sanitaire

Plusieurs évolutions du protocole sanitaire depuis le dernier conseil d'école, dont 10 versions.

La situation épidémique s'est accentuée en raison des variants plus contagieux. Le RPI est épargné depuis le début de l'épidémie grâce au protocole mis en place mais de nombreuses classes ont fermé depuis le mois de novembre.

Les classes étaient fermées en novembre/décembre en prenant en compte plusieurs facteurs : si l'élève positif était symptomatique ou asymptomatique, la date des premiers symptômes, la date du dernier contact en classe (tous les élèves positifs étaient cas contacts auparavant et en éviction scolaire d'où la non-fermeture de 7 jours).

Le transport scolaire rajoutait des cas contacts.

Chaque situation était traitée au cas par cas, selon ces différents facteurs.

L'isolement des cas contacts dépendait si la contamination était dans ou en dehors du foyer.

La fermeture d'une classe se faisait sur décision du médecin scolaire.

A partir du mois de janvier 2022, la fermeture de classe n'était plus systématique s'il y a un cas positif en classe : la logique était différente puisque l'isolement dépendait du statut vaccinal et de l'âge.

4 classes ont été fermées en raison d'un enseignant positif ou d'un enfant d'enseignant positif. Dans tous les autres cas (élève positif), seuls un courrier et une attestation étaient envoyés aux parents d'élèves : cela est arrivé à 17 reprises.

La situation de l'école n'est pas isolée, de nombreuses écoles du secteur et dans le département sont touchées. Le manque de remplaçant est dû à cette « flambée » de contaminations où les enseignants n'étaient pas épargnés. Les services de la DSDEN ont tout mis en œuvre pour pallier les remplacements.

Le niveau 3 du protocole a été mis en œuvre en janvier : il interdisait le brassage entre les classes, ce qui a impacté d'autant plus le service d'accueil.

Tous les services de l'Education Nationale sont conscients de la gêne occasionnée, mais il n'y a pas de « solution miracle ».

De nombreux parents ont envoyé des mails de mécontentement, voire téléphoné ; la direction entend les revendications mais ne peut rien faire de plus.

Depuis le début de la semaine, retour en niveau 1 du protocole : les brassages sont autorisés, le port du masque retiré auprès des élèves et des professionnels.

Bus : Mme Vantrepol signale que le port du masque n'a jamais été obligatoire avant 11 dans le bus. C'est une décision d'école. Un appel de l'inspecteur par rapport au masque le rendait obligatoire. Problème de cohérence entre les ministères.

Nous ne sommes plus en niveau 3. Le port du masque n'est plus obligatoire à l'école donc n'est plus obligatoire dans le bus.

Dans la dernière version de la FAQ du protocole sanitaire : le port du masque est obligatoire dans les transports scolaires pour les plus de 6 ans.

Pas la même version entre le transporteur et la FAQ de l'Education Nationale.

M.Roesch : Y a-t-il des capteurs CO2 ? Toutes les classes ont des capteurs depuis 2 ans.

Procédure « Mes Alertes » : demande d'envoyer la procédure d'inscription en mairie pour s'inscrire ; demande à la directrice d'appeler la mairie du village concerné par l'absence et d'envoyer un SMS.

4) DUER : Document Unique d'Evaluation des Risques

Document réalisé sur les 4 sites, car propre au bâtiment. Remerciement aux ouvriers communaux qui ont participé à l'état des lieux pour leur disponibilité.

2 volets à remplir : l'un concerne l'école et l'autre la mairie.

Axé principalement sur la crise sanitaire : conditions d'utilisation des locaux, conditions d'accès aux locaux, la gestion des flux, l'équipement de protection collective et individuelle, le nettoyage des locaux, la gestion des déchets, les sanitaires, l'information des personnels. Un point particulier est rajouté en maternelle pour la salle de sieste et la salle d'évolution.

Bilan par site :

- Bouxwiller : demande de mise en place d'une sonnette pour accéder aux bâtiment, mise en place d'une poubelle supplémentaire pour l'élimination des déchets contaminés, demande de mise en place de poubelles fermées à pédale.
- Durmenach : mise en place d'une poubelle supplémentaire pour l'élimination des déchets contaminés, modification des zones de confinement à partir du niveau 2 du protocole sanitaire car le brassage est à éviter.
Y a-t-il une fiche de poste pour la femme de ménage concernant la mise en place de consignes et les équipements de protection individuelle pour éviter sa contamination ? → oui
- Roppentzwiller : demande de mise en place de poubelles fermées à pédale, y a-t-il une fiche de poste pour la femme de ménage concernant la mise en place de consignes et les équipements de protection individuelle pour éviter sa contamination → pas de réponse, y a-t-il un protocole de remise en route de l'eau chaude pour éviter les risques de légionellose (l'ouvrier communal proposait de couper l'eau chaude) → pas de réponse
- Werentzhouse : y a-t-il une fiche de poste pour la femme de ménage concernant la mise en place de consignes et les équipements de protection individuelle pour éviter sa contamination → oui, demande de mise en place de poubelles fermées à pédale.

5) Projets et manifestations organisées par le RPI durant l'année scolaire

Maternelle :

- Projet autour d'Hansel et Gretel en PS/MS : fabrication de maisons de pains d'épices en 2D et 3D et fabrication de sucreries et de bonbons pour la décorer avec des recettes à base de légumes (carotte, concombre, betterave). Remerciements à Mmes Kleiber et Wolff pour leur aide et Mme Bingler pour la fourniture des pains d'épices.
- Carnaval réalisé dans l'enceinte de l'école le jour de Mardi Gras durant toute la journée : élèves déguisés, goûter avec Boules de Berlin de la boulangerie Isler, temps festif avec de la musique : pas de possibilité de défilé dans le village en raison des conditions de sécurité actuelles.
- Elevage de poussins : mise en place d'œufs de la ferme pédagogique du Luppachhof de Bouxwiller dans un couveuse au retour des congés d'hiver, naissance des poussins début de semaine au nombre de 5, exploitation pédagogique durant l'incubation avec le mire-œuf, et pendant 2 semaines après la naissance.
- 2 sortie au cinéma Palace d'Altkirch dans le cadre du projet « Ecole et cinéma » : visionnages de 3 courts-métrages iraniens intitulés « Les contes de la mère poule » puis de 3 courts -métrages intitulés « Le grand dehors ». Exploitations pédagogiques autour des films : langage, productions plastiques, ateliers de broderie
- Pas de projet de sortie de fin d'année pour le moment, attend encore l'évolution de l'épidémie

CP/CE1 :

- 28 janvier : spectacle « Le rêve » à la Comète d'Héisingue. Difficulté d'exploitation. Les élèves n'ont pas trop compris le spectacle.
- Carnaval avant les vacances (Mme Wolff a fait les gâteaux)
- 24 avril : après-midi à la ferme pédagogique du Luppachhof avec atelier traite des chèvres

CE1/CM1 :

- Carnaval : les enfants sont venus déguisés, goûter avec des boules de Berlin.
- « Semaine de la Presse » du 21 au 26 mars avec l'étude de différentes presses : Qu'est-ce qu'un média ? Comparaison de différentes presses écrites. Projet final de composition d'un journal de classe ou écriture d'un journal de l'école ?
- Spectacle fin juin à la Comète d'Héisingue intitulé « Chuut »

CE2/CM1 :

- Spectacle fin juin à la Comète d'Héisingue intitulé « Chuut »
- Carnaval avec un concours de déguisement.
- Cycle d'endurance en EPS.

CM1/CM2 :

- Intervention de la gendarmerie dans le cadre du projet « Piste routière », le 29/03 : parcours vélo proposé aux élèves + diplôme APER
- Carnaval : les enfants sont venus déguisés, goûter avec des boules de Berlin.
- « Semaine de la Presse » du 21 au 26 mars
- Spectacle fin juin à la Comète d'Héisingue intitulé « Chuut »

M.Rueher propose l'intervention des pompiers sur le site Waldighoffen. Pas possible d'accueillir tous les élèves sur une journée entière. D'un point de vue pédagogique c'est plus simple de scinder.

Décision de proposer cette intervention aux 2 classes de Roppentzwiller et à la classe de Bouxwiller.

6) Interventions des délégués des parents d'élèves

M. Rueher : absence des enseignants non remplacés : réponses données en point 3. M. Roesch demande si la mairie a un devoir d'accueil ?

M. Roesch :

création d'une boîte aux lettres avec panneaux d'affichage pour les délégués de parents d'élèves : demande à Mme Parmentier d'envoyer un mail en amont pour prévenir les parents d'élèves ; possibilité de la mettre en place à Durmenach ; mise en place d'une boîte à idée anonyme par exemple avant les conseils d'écoles ou création d'une boîte mail (mais problème de rester anonyme) : parents posent leurs questions dans une enveloppe et les enveloppes sont données à Durmenach par le biais du courrier du RPI

suivi pédagogique entre les classes de même niveau qui ont été scindés : mise en place d'un tableau de suivi des élèves. Harmonisation au niveau des programmations en résolution de problème Il y a un programme avec des compétences

installation de capteurs CO2 dans les classes : réponse au point 3 ;

cours de natation post-covid : cours ont repris depuis la rentrée scolaire, seront à partir du 27 avril jusqu'à la fin de l'année pour les 2 classes de Roppentzwiller.

7) Intervention des élus et du SIAS

Mme Vantrepol :

le matériel pour l'installation des TBI est commandé mais n'est pas encore arrivé. C'est la société ITEC PRO qui fournit le matériel et s'occupe de la maintenance. Installation prévue pendant les congés scolaires.

2 séances de natation ont été validées par le SIAS : la natation devrait commencer dès le CP. Ils devraient tous aller à la piscine au moins une fois par an.

Journée de commémoration du 08 mai : apprentissage de la Marseillaise dans les classes élémentaires pour le 8 mai.

8) Intervention des enseignants

Remerciement à la commune de Durmenach pour l'aménagement des espaces verts à l'école maternelle ;

Problème d'adresses mails des parents, notamment les boîtes SFR quand il y a des pièces jointes : le mail n'arrive pas à destination

Problèmes des boîtes Gmail réglé (parents informés par une alerte) : problème au niveau national.

M. Bertsch demande quand sera installée la fibre. Mme Vantrepol répond que le secrétariat du SIAS appelle depuis 5 mois Orange mais sans résultats. Il ne manque que la fibre à Werentzhouse et Bouxwiller.

9) Date du 3^{ème} Conseil d'Ecole : vendredi 17 juin 2022 à 19h, lieu à définir

Clôture à 21h15.

